



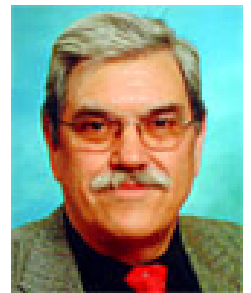
Lucens - Info

Le mini journal d'information de la Municipalité de Lucens

Décembre 2008

Vœux du Syndic

L'année 2008 qui s'achève a été une année chargée en séances multiples et représentations. **50** séances de Municipalité ont été nécessaires pour gérer les affaires courantes. Plus de 90 mises à l'enquête publique et 15 objets particuliers ont été présentés par préavis municipal au Conseil Communal qui lui, a siégé 5 fois.



Dans le courant de l'année, la Municipalité a connu un changement de Municipal. M. Philippe Gander, responsable du dicastère « Police, finances et affaires sociales », a donné sa démission pour raisons professionnelles. Le nouveau Municipal élu, M. Kurt Frutig, est entré en fonction au 1^{er} juillet et assume le même dicastère que son prédécesseur.

Les constructions en cours, ainsi que les futurs projets prévus pour l'année 2009, changent le profil de notre Commune qui connaît un développement important sur le plan de l'aménagement, ainsi que des infrastructures qui sont relatives à l'essor important de ces constructions.

Pour améliorer la sécurité au sein du village, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieur spécialisé qui a procédé à une étude pour définir les améliorations et transformations à apporter sur la circulation, et les piétons sur l'ensemble de la localité. Elle a été présentée aux membres du Conseil Communal et va servir de base de travail.

Du nouveau concernant les transports publics, nous pouvons nous réjouir de la mise en service d'une ligne de bus dès décembre 2008 qui desservira Moudon, Lucens, Curtilles, Romont gare et ceci plusieurs fois par jour. Des discussions sont toujours en cours entre la Municipalité et les TL pour que la ligne de bus N° 62 des transports publics lausannois arrive à Lucens (Lucens centre). Projet qui va dans le sens de la mobilité douce. **Cette** ligne donnerait un accès direct à l'arrêt du M2 sur les hauts de Lausanne, arrêt des Croisettes.

L'année 2008 va tirer sa révérence ! Pour 2009 le taux d'imposition de l'impôt communal (67 %) reste inchangé. Le taux projeté pour l'impôt cantonal 2009 serait de 75,40 %. De ce fait, la Municipalité va poursuivre sa politique actuelle afin de maîtriser les dépenses, mais reste attentive aux reports des charges du canton sur les communes, des reports qui deviennent toujours plus importants d'année en année.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de la Municipalité, nos meilleurs voeux pour une bonne et heureuse nouvelle année 2009, qu'elle soit **remplie** de bonheur, de convivialité et de sourires ainsi que de très joyeuses Fêtes de Noël.

Le Syndic Etienne Berger

Administration communale



Municipalité

La Municipalité a le plaisir de vous présenter M. Kurt Frutig, Municipal remplaçant de M. Philippe Gander dès le 01.07.2008.

M. Frutig est responsable des dicastères suivants :
Contrôle des habitants, Finances, Assurances, Naturalisations, Police,
Tourisme, Informatique, Affaires culturelles, Social, COREB, ARBV, HIB.



La Municipalité remercie M. Philippe Gander pour l'excellent travail qu'il a effectué durant son mandat et nous lui souhaitons chance et réussite pour son avenir professionnel.

Bureaux communaux – Horaire de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du mardi 23 décembre 2008 dès 16h00 au lundi 5 janvier 2009 à 07h30.

Déchetterie – Horaire de fin d'année

La déchetterie sera fermée les 24, 25 et 26 décembre 2008, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2009.

- Samedi 27.12.2008 ouvert de 09h00 à 12h00
- Mercredi 31.12.2008 ouvert de 07h00 à 19h00
- Samedi 03.01.2009 ouvert de 09h00 à 12h00

Le ramassage des ordures ménagères
aura lieu le mardi 23 décembre 2008
au lieu du mercredi 24 décembre 2008

Cartes journalières CFF

La Commune de Lucens met à disposition, chaque jour, deux cartes journalières pour un prix forfaitaire de Fr. 30.00 la carte (il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement CFF 1/2 tarif). Toute personne intéressée peut en faire la demande. Les habitants d'autres communes peuvent également profiter de cette offre pour un prix de Fr. 40.00. Il est préférable, dans la mesure du possible, de réserver vos cartes à l'avance, à la bourse communale, au 021 906 15 59.

Service technique

Qui n'a pas rencontré une difficulté face à un problème technique, une procédure particulière, un renseignement introuvable ? M. Philippe Pahud, responsable du Service technique, est à votre disposition pour une idée de construction, pour partager un projet, une problématique, et à coup sûr trouver plusieurs réponses en bénéficiant d'expériences professionnelles.



Dans les années 2000 à 2006, la Municipalité traitait entre 20 et 30 dossiers d'enquête pour des constructions neuves ou des transformations, dont une quinzaine de dossiers complets. Début 2007, la Broye est devenue une région attractive et de nombreuses familles ont souhaité s'y installer. Lucens n'a pas dérogé à cet engouement pour l'arrière-pays qui est à deux pas de l'agglomération lausannoise, et la Municipalité n'a pas hésité à équiper des terrains encore libres de construction. En 2008, ce sont plus de 80 dossiers qui ont déjà été enregistrés et traités.

Les municipaux responsables des infrastructures, avaient à charge les contrôles des chantiers communaux. Cette tâche était devenue très lourde et demandait une disponibilité pour les séances avec les Services de l'Etat ou des séances de chantier en journée plusieurs fois durant la semaine. Etudier les dossiers, prendre des décisions rapidement, il ne faut pas perdre de vue que les membres de l'exécutif communal sont des miliciens avec des employeurs et n'étant pas directement "du métier", cela pouvait amener certains risques.

Avec l'engagement d'une personne du métier, expérimentée, au bénéfice d'un brevet fédéral de **technicien** géomètre et ayant déjà fonctionné comme responsable d'un bureau technique d'une grande commune, la Municipalité a voulu miser sur l'avenir avec un soutien technique à l'exécutif et au service des citoyens. Plusieurs communes du district proches de Lucens bénéficient déjà des services de notre technicien. Pour l'avenir, la Municipalité pense encore développer son bureau pour proposer ses services. Je souhaite "bon vent" à notre technicien communal Philippe Pahud.

Etienne Berger, Syndic

Guichet cartographique communal

Un système d'information du territoire (SIT) se trouve, de nos jours, de plus en plus dans tous les domaines d'activités. Par exemple, les applications comme GoogleEarth, GoogleMaps, etc., ou plus proche encore de notre quotidien, Geoplanet (guichet cartographique du canton de Vaud), sont utilisées quotidiennement pour des activités professionnelles et également à titre d'information pour le privé.

Vous avez la possibilité de consulter notre guichet cartographique communal sur le site internet <http://www.lucens.ch/ADMI/ServTechnique.html>

Coordonnées du service technique

Commune de Lucens - Service technique

M. Philippe Pahud

Tél 021 906 15 57 - Fax 021 906 95 45

service.technique@lucens.ch - philippe.pahud@lucens.ch

Conseil communal

La Municipalité a le plaisir de vous présenter la Présidente du Conseil communal pour la législature 2008 – 2009.
Nous lui formulons nos meilleurs vœux de réussite tout au long de son mandat.

Isabelle Gaillard
Parti Socialiste



Préavis 2008

- 1/2008 Achat d'un véhicule supplémentaire pour la voirie
- 2/2008 Dépassement de crédit pour la cuisine de la grande salle
- 3/2008 Rénovation de l'Hôtel de Ville
- 4/2008 Comptes et gestion 2007
- 5/2008 Mise aux normes et modernisation de l'aire de jeux de la grande salle
- 6/2008 Bouclage du réseau d'eau sous pression Route de Moudon – En Bergère
- 7/2008 Arrêté d'imposition 2009
- 8/2008 Adhésion à l'Association du Réseau de l'Accueil de Jour Broye-Vully
- 9/2008 Demande de crédit pour l'installation d'un éclairage public à la Ruelle Vio Martin
- 10/2008 Budget 2009
- 11/2008 Adhésion au groupement forestier intercantonal de la Broye
- 12/2008 Demande de crédit pour la réfection de la Route "Vignette - Ponty"
- 13/2008 Demande de crédit complémentaire pour l'équipement de la nouvelle déchetterie
- 14/2008 Achat d'un bâtiment administratif

Vous avez la possibilité de consulter les décisions du Conseil communal, relatives aux préavis 2008, sur le site internet de la Commune www.lucens.ch.

Service de gendarmerie

La Municipalité demande à tous les citoyens de bien vouloir dénoncer au N° 117 tous problèmes de tapages nocturnes après 22h00 ou déprédations des biens publics.

Ligne de bus Moudon – Romont avec arrêt à Lucens

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de transport de la Broye, le service de la mobilité du Canton de Vaud a été sollicité par la Commission locale des transports de la Commune de Moudon.

Après avoir analysé la situation en détail, le Service de la Mobilité a demandé aux Transports Publics Fribourgeois de chiffrer les coûts relatifs à l'introduction de courses supplémentaires reliant Moudon à Romont, avec arrêt au Centre de Lucens.

C'est ainsi qu'à partir du 15 décembre 2008, un arrêt de bus sera installé à proximité de la Poste de Lucens et 6 paires de courses verront les bus s'arrêter à Lucens selon l'horaire suivant:

Lucens – Romont du lundi au vendredi, sauf fêtes générales

Départ Lucens Centre, au lieu-dit Prés de la Couronne - Arrivée Romont, Gare

Départ Lucens	Arrivée Romont	Départ Romont	Arrivée Lucens
05h55	06h11	06h30	06h42
06h55	07h11	18h48	19h05
18h27	18h43	19h48	20h05





- ACCUEIL
- SUPPORT
- HISTORIQUE
- CONTACT

Plus de 60 chaînes sur le télé-réseau

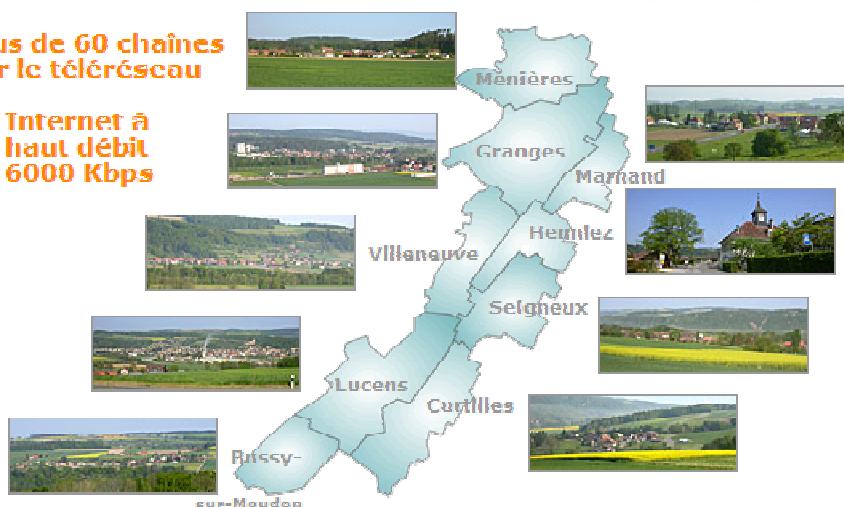
Internet à haut débit 6000 Kbps

TÉLÉRÉSEAU

- PROG. TV
- PROG. RADIO
- COMMUNES
- RACCORDEMENT

INTERNET

- TARIFS
- CONDITIONS
- INSCRIPTION



Mènières | Granges | Marmand | Henniez | Selgheux | Villeneuve | Lucens | Curtilles | Bussy
BROYEVISION Tél 0842 021 026 broyevision@proxad.net.ch © 2007 webdesign Moving Island

Programmes TV diffusés sur le Télé-réseau

NO	PROGRAMME	DESIGNATION	PAYS	FREQUENCE	CANAL	SON	S,VIEW
TSR 1	Suisse romande 1		CH	210.25	10	Stéréo/bicanal	016
TSR 2	Suisse romande 2		CH	287.25	S19	Stéréo/bicanal	052
SF 1	Suisse alémanique		CH	189.25	7	Stéréo/bicanal	024
* SF 2	Suisse alémanique		CH	343.25	S26	Stéréo/bicanal	039
TSI 1	Suisse italienne 1		CH	182.25	6	Stéréo/bicanal	023
TSI 2	Suisse italienne 2		CH	245.25	S13	Stéréo/bicanal	028
TF 1	1ère chaîne française privée		F	196.25	8	Mono	093
France 2	2ème chaîne française publique		F	203.25	9	Mono	094
France 3	3ème chaîne française publique		F	217.25	11	Mono	095
** Canal +	Chaîne privée		F	175.25	5	Mono	058
M 6	Programme récréatif		F	154.25	S8	Mono	159
Eurosport	Chaîne sportive		F	266.25	S16	Bicanal	107
MCM	Chaîne musicale		F	231.25	S11	Séréro	
* Muzzik	Chaîne musicale		F	431.25	S37	Stéréo	
* Planète	Chaîne documentaire		F	319.25	S23	Mono	060
TMC	Télé Monte Carlo		F	112.25	S2	Mono	050
Euronews	Journal toutes les 30'		F	119.25	S3	Mono	013
Arte/La 5	Chaîne éducative-culturelle		F/D	273.25	S17	Mono	010
RTL 9	Radio Télé Luxembourg		F	238.25	S12	Mono	057
TV 5	Emission TSR/TF1/F2		Franç	280.25	S18	Stéréo/bicanal	118
Animaux	Chaîne documentaire		F	551.25	31	Mono	
Escales	Chaîne voyage et découverte		F	495.25	24	Mono	
AB 1	Programme récréatif		F	511.25	26	Mono	
	Cablecomconcept			503.25	25		
3 SAT	DRS/ARD/ZDF/ORF		Germ.	471.25	21	Stéréo/bicanal	118
ARD	1ère chaîne allemande		D	168.25	S10	Stéréo/bicanal	001
ZDF	2ème chaîne allemande		D	224.25	12	Stéréo/bicanal	002
SAT 1	Chaîne privée		D	252.25	S14	Mono	005
* RTL	Chaîne privée		D	327.25	S24	Stéréo	004
ORF 1	Autriche 1		A	479.25	22	Stéréo/bicanal	014
RAI Uno	1ère chaîne italienne		I	487.25	23	Mono	131
RAI Due	2ème chaîne italienne		I	133.25	S5	Mono	132
TVE i	Chaîne espagnole		E	161.25	S9	Mono	140
RTP i	Chaîne portugaise		P	294.25	S20	Mono	074
* BBC Prime	Divertissements		GB	303.25	S21	Stéréo	183
* MTV	Clips vidéo		GB	311.25	S22	Stéréo	109
CNN	Informations continues		USA	126.25	S4	Mono	126
CNBC	Economies & Finances		USA	259.25	S15	Mono	144
* TCM Cartoon	Movie chanel		Europe	439.25	S38	Bicanal	149
TVm3				140.25	S06	Stéréo	

* Seuls les téléviseurs équipés d'un sélecteur "hyperbande" peuvent recevoir ces chaînes.

** Seule chaîne nécessitant un récepteur Pal/Secam. De plus, codée en Nagravision.

IMPORTANT : En cas de perturbation de réception, vous voudrez bien vérifier au préalable si le même problème existe chez votre voisin.



ACCES « INTERNET » PAR VOTRE TELERESEAU
DÈS LE 01.10.2008, AUGMENTATION DE LA VITESSE
SANS MODIFICATION DE PRIX

Tarifs

TARIFS	Unité	Type d'abonnement						Option IP- fixe
		Privé		Confort		Confort +		
		Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	
Abonnement	Fr. / mois	35.—	35.—	45.—	45.—	60.—	60.—	49.—
Consigne du modem	Fr.	100.—	100.—	100.—	100.—	100.—	100.—	
1 ^{ère} inscription à l'abonnement	Fr.	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	50.—
Vitesse descendante (Downstream)	Kb/s	2000	4000	4000	6000	6000	8000	
Vitesse montante (Upstream)	Kb/s	300	500	500	800	800	1000	
Nombre de PC		2	2	4	4	4	4	
Adresse email @praznet.ch		3	3	5	5	5	5	
Adresse email supplémentaire	Fr./ mois							
Limite de consommation		illimitée	illimitée	illimitée	illimitée	illimitée	illimitée	
Service DNS *	Fr.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	1 inscription
* Inscription DNS et recherche du nom de domaine		Non	Non	Non	Non	Non	Non	A la charge de l'abonné
Adresse IP fixe		Non	Non	Non	Non	Non	Non	1

- Tarifs soumis aux conditions générales du règlement du télésexeau hors TVA.
- *La vitesse réelle dépend du raccordement télésexeau et des éléments actifs, wireless, routes et switch. Elle peut être inférieure à celle indiquée.
- Durée minimum du contrat : 6 mois.
- Délai de préavis : 30 jours à la fin de chaque mois, au plus tôt à la fin de la durée minimum du contrat
- Entrée en vigueur : Le jour de la mise en service
- Facturation : Trimestrielle payable à l'avance
- Web-mails Vous avez la possibilité de consulter vos web-mails dans le monde entier <http://webmail.praznet.ch>
- 0842 021 026 Service de renseignements, dépannage pour internet praznet et télésexeau. Télésexeau de 7h30 à 21h y c. week-end. Internet de 7h30 à 17h du lundi au jeudi et de 7h30 à 16h le vendredi. Si la panne est due à votre PC, les frais d'intervention vous seront facturés.
- Formulaire d'inscription Au verso
- For juridique Le for est à Lucens

Joyeux Noël à tous



Et bonne année 2009 !



La Municipalité et le personnel communal